

PHASE N° 2

On vous demande :

- de réaliser une vente de produits alimentaires sur un de vos lieux de stage,
- de procéder à une analyse critique de votre acte de vente,
- de reconnaître les caractéristiques d'un ou plusieurs produits,  
( étapes de production ou de fabrication, conditions de commercialisation.)

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>			<b>SESSION 1999</b>	
<b>EXAMEN : B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE</b>			Durée : 30 min	
<b>option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES</b>			Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
<b>Epreuve : EP 1 T.P. de Magas. et de Com. des produits - Phase 2</b>				
Echelle :	Nb. Tirages :	<b>SUJET</b>	N°	Feuille : 1/1